

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 36-403-1930 Promotions.

n° 36-403-1930

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

21 avril 1930

Numéro JO

n° 403 du 30/06/1930

Date du numéro

30 juin 1930

TEXTE INTÉGRAL

le préposé indigène de 5e classe Aden Farah est promu à la 4e classe de son grade. Le patron Siid Salomon est élevé an 2e échelon de la 2e classe de son grade. L'askari de 1re classe avant 5 ans Abi Gouled est nommé askari de 1re classe après cinq ans. Est promn agent de 1re classe avant cinq ans, l'agent de 2e classe Doualé Ouarsama Lire mont de 6e classe Galib Bal est élevé à la 5e classe. Le prsent arrêté aura son effet à compter du 1er juillet 1930.